

ZAP sur Internet

MARIE-CLAUDE BOILEAU

Saint-Roch - Se connecter à Internet peu importe où on est dans la Ville de Québec sera bientôt réalité grâce à Zone Accès Public (ZAP) Québec. Le président de l'organisme, Stéphane-Billy Gousse, explique son fonctionnement.

Qu'est-ce que ZAP Québec?

C'est un organisme sans but lucratif qui souhaite pouvoir offrir aux itinérants de l'Internet la possibilité de se brancher avec leur portable sur le réseau Wi-Fi dans la région de Québec. On ne veut pas se substituer aux fournisseurs d'Internet, mais juste permettre aux gens qui sont dans un café, une bibliothèque, dans les aéroports, d'ouvrir leur ordinateur dans les parcs et consulter leurs courriels, vérifier ce qu'il y a au cinéma, etc, tout en étant mobile.

Mais ça existe déjà dans les cafés et restos?

Oui. Pour les restos et débits de boisson, ça peut être intéressant pour attirer une certaine clientèle. Ce que nous proposons est une connexion Internet gratuite. S'il souhaite la partager avec les clients ou

visiteurs, on propose d'installer un routeur sans fil qui se connectera au réseau existant, et ce, de façon sécuritaire et gratuite. Certaines compagnies offrent ce service contre de l'argent. Nous, c'est l'aspect ouvert et communautaire que l'on trouve intéressant pour permettre aux gens d'avoir accès à Internet sans frais.

D'où vous est venue l'idée de créer ça?

Cette initiative existe à Montréal et à Paris et c'était dans l'air à Québec. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées, mais peu agissaient. À la suite d'une présentation d'Île sans fil qui œuvre à Montréal, quelques individus ont décidé de prendre les choses en main.

Comment ça fonctionne?

Lorsque vous ouvrez votre ordinateur, il y aura une

Pour plus de renseignements, visitez-le www.zapquebec.org



page d'accueil qui va apparaître et qui vous demandera votre numéro de membre. On indique son nom d'utilisateur et son mot de passe. Sinon, on peut s'inscrire gratuitement. Ce sera le même procédé pour toutes les zones d'accès publics qu'on va rendre disponibles.

Combien en aura-t-il?

On veut en mettre tant que les gens vont en vouloir. Pour le propriétaire d'un restaurant qui souhaite avoir une borne, il devra payer 100\$ pour son installation et une cotisation annuelle de 50\$ pour l'accès à la borne passante. On va travailler avec tous les organismes qui souhaitent en obtenir. Nous sommes en train de regarder la faisabilité à l'aéroport de Québec. Les bibliothèques se sont aussi montrées intéressées. Après, on regardera les restaurants.

Est-ce que ça fonctionne déjà?

Oui, au jardin Saint-Roch, mais le service n'est pas encore officiellement lancé. On veut avoir cinq zones d'accès publics d'ici la fin de l'année. On va sûrement arriver à l'atteindre.